

Pôle communication  
Tél. : 24 66 40

Vendredi 25 novembre 2016

## INFO PRESSE

### Réforme de l'impôt sur le revenu : un simulateur est en ligne

**Dans le cadre du projet de réforme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), un simulateur est en ligne sur le site internet de la direction des Services fiscaux : [www.dsf.gouv.nc](http://www.dsf.gouv.nc). Il permet aux contribuables calédoniens de mesurer, dans le respect de l'anonymat, l'impact de la réforme sur le montant de leur impôt pour 2016.**

En quelques clics, il est désormais possible de comparer le montant de son impôt sur le revenu avant, et après la réforme. **Sous réserve de son adoption par le Congrès avant le 31 décembre 2016**, la baisse d'impôt pourra intervenir dès l'impôt sur le revenu 2016, calculé sur les revenus 2016 et déclarés en 2017.

En complément, un **numéro vert** gratuit est mis à la disposition des contribuables : **05 00 11**.

Les agents de la DSF répondent à toutes les questions relatives à cette réforme, de 7h30 à 11h30 et de 12h15 à 16 h.

Pour mémoire, cette réforme de l'IRPP, financée par un mécanisme de redistribution, favorise notamment les classes moyennes, les familles, l'emploi, l'investissement, et le mécénat. Ce sont ainsi au minimum 86 % des foyers\* qui paieront moins d'impôts en 2017 (diminution de l'impôt à payer de - 17 % à - 67 % en fonction des situations).

*\* « au minimum » parce que l'utilisation par les foyers des nouvelles déductions fiscales ne peut être estimé aujourd'hui. Il est probable qu'au total ce soit 90 % des contribuables qui verront leur impôt diminuer en 2017.*

**Cette réforme, socialement juste et économiquement utile pour notre pays, s'inscrit dans le cadre de l'agenda économique, social et fiscal partagé signé avec les partenaires sociaux en août 2014, pour un soutien du pouvoir d'achat dès 2017.**